

Réunion du Conseil d'Administration n°3 du 30 août 2019

- Compte rendu -

Présents : Rachida BERRAYAH, Marie BERTHELOT, Jade BOSCHE, Alizée BOUREAU, Fabien BOUTEIX,

Excusés : Mélanie BARREAUD, Baptiste BASNIER, Yann DUCOURNAU, Sandrine ESCLAMADON, Ludovic GERMA, Marie MOLINIER.

Ordre du jour :

1. Préparation du colloque 2019
2. Points divers.

La séance débute à 9h15.

1. Préparation du colloque annuel :

Thématique retenue lors de l'AG : « impact cumulé des retenues collinaires ».

Après discussion, est validée l'idée d'élargir le sujet à tout type de retenue, quel qu'en soit l'usage et sa situation dans un bassin versant, car les impacts sont parfois de même nature et que cela permettrait aussi d'apporter des réflexions pour des contextes géographiques et sociaux variés, comme le sont les territoires sur lesquels bossent nos membres.

On évoque les retenues collinaires, retenues et barrages pour l'irrigation, barrages pour l'hydroélectricité et plans d'eau d'agrément ou carrières en lit majeur.

Sont présentés en séance quelques publications d'études ou travaux divers sur cette thématique que le C.A a trouvé sur la toile. Elles seront partagées par mél avec tous les membres du C.A.

Sujets qui seraient intéressants à aborder sur les deux jours du colloque :

- ✚ Typologie des retenues
- ✚ Fonctionnement des retenues
- ✚ Règlementation sur les retenues
 - ✓ Pour leur mise en place
 - ✓ Pour leur gestion
 - ✓ Par rapport aux risques qu'elles engendrent et la sécurité des ouvrages.
- ✚ Impacts pour divers types de retenue et impacts cumulés sur un BV :
 - ✓ Impacts des retenues sur le climat local et changement climatique plus largement
 - ✓ Impacts sur l'hydrologie et les compartiments biotiques
- ✚ REX de gestionnaires : syndicats de Bv mais pas que, avec possible présence de gestionnaire privé d'ouvrage.

Les interlocuteurs potentiels sur les différents types de retenues sont nombreux : usagers, propriétaires, gestionnaires, institutions et collectivités impliquées.

On en a déjà ciblé 2 :

Association Demain Deux Berges - Syndicat de Gestion de la Save et de ses Affluents - Mairie annexe - 31230 L'Isle en Dodon

Présidente : demain2berges@gmail.com - 06 73 60 35 93

Animatrice : anim.demain2berges@gmail.com - 07 61 43 89 72

- ✚ L'AFB qui a une étude en cours sur l'impact cumulé des retenues ;
- ✚ Vincent Lavergne (SMBV Aveyron amont) : pour diagnostic plan d'eau en collaboration avec la Chbre d'Agriculture et pour A.M.O de travaux d'amélioration du fonctionnement des retenues et cours d'eau associés ;

Les autres interlocuteurs possibles et donc auprès desquels il faudra faire des recherches ou les contacter :

- ✚ Instituts de recherche : IRSTEA (Jade s'en charge), CEREMA (Alizée). Il doit y avoir des UMR qui travaillent sur le sujet mais pas à notre connaissance ;
- ✚ Institutions publiques ou internationales :
 - AFB-OFB (Marie),
 - Agences de l'Eau
 - Seine-Normandie (Marie)
 - RMC (Jade)
 - Artois-Picardie (un autre membre du CA qui n'était pas présent ce jour ?)
 - Loire-Bretagne (un autre membre du CA qui n'était pas présent ce jour ?) (?)
 - Adour-Garonne (un autre membre du CA qui n'était pas présent ce jour ?) (?)
 - Commission Internationale des Grands Barrages (qui s'y colle ?)
- ✚ CATER 82 (sur le Lemboulas) : on leur en parlera lors de la JT du 12/09 ;
- ✚ EPTB qui auraient pu conventionner avec EDF (pour la gestion des éclusées par exemple) ou autres gestionnaires d'ouvrages= > qui connaît ? ;
- ✚ Les FDPPMA (intérêt de l'impact des retenues sur les débits d'étiage ou parallèle à faire entre débit réservé et DMB, comme l'AFB) => chaque membre du CA contacte sa FDPPMA s'i pense qu'elle est susceptible d'avoir travaillé sur cette large thématique ;
- ✚ UF BAG (Fabien) ;
- ✚ APNE (Marie pour le Chabot ou FNE) ;
- ✚ Les chambres d'agriculture => chaque membre du CA contactera sa Chambre.
- ✚ Les services de l'Etat : DDT => chaque membre du CA contactera sa DDT.

En prévision de notre prochaine réunion qui se tiendra le 27/09, à chacun de contacter ces structures ou personnes ressources, svp.

2. Questions diverses

Suite à la sollicitation de l'Agence de l'Eau et d'Etienne Combes qui travaille à la Région, est discuté puis décidé que pour :

- ✓ L'Agence de l'Eau en tant que financeur, les agents qui veulent participer à nos journées le font au tarif adhérent ;
- ✓ La Région, si elle adhère cette année en tant que membre bienfaiteur, les agents du S.E.R pourront faire de même.

Une fois ce premier cap franchi, le partenariat avec la Région sera peut-être évolutif dans le temps, via Etienne, qui se charge de faire le lien en interne dans sa structure.

Ce sujet devrait être clarifié dans le règlement intérieur, lors de la prochaine AG, en 2020.

On a reçu la notification de subvention pour l'animation 2019 de la part de l'Agence de l'Eau. La séance est levée à 12h.

Séance levée vers midi.